

JARDIN COLLECTIF DU CHANT DES CAILLES

Flash info n°026 : Réunion Plénière du 05/12/2013

Objet	<ol style="list-style-type: none">1. Modifications des Art. 5,6,7,8,9,10,11 du Règlement d'Ordre Intérieur.2. Rencontre avec Mr Soumillion et Mme Godfirnon3. Rencontre noyau.4. liste d'attente --> prise de contact5. Plan logement (02/12/2013) Marie- Noel6. Quid pour les personnes sur la liste d'attente qui souhaitent participer uniquement aux travaux collectifs?7. Divers
--------------	--

État des travaux :

	N.B. : 16 personnes présentes, 10 personnes représentées.
1.	ROI Les articles 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ont été modifiés, ajoutés. --> voir le mail de Marie-Paule Cabiaux du 07/12/2013, ou le site internet du Chant des Cailles.
2.	Rencontre avec Mr Soumillion-Mme Godfirnon Evelyne et Marie-Paule ont donc rencontrée les intéressés le 22/11/2013. Plusieurs demandes sont ressorties de cette rencontre: <ul style="list-style-type: none">- Le conseil d'administration du Logis veut un partenaire fiable, par exemple une asbl.- En effet, ils éprouvent des difficultés à communiquer avec 65 personnes.- Le Logis a connaissance du fait que le Début des Haricots se retire bientôt et veut bien re-signer une occupation précaire, mais ils n'étaient pas clair sur le fait que ce soit uniquement avec le jardin collectif ou le champ.- Ils insistent sur le fait qu'ils veulent être au courant des activités organisées sur le champ.- Mr Soumillion refuse la construction d'un four à pain.
3.	Rencontre avec le noyau Le noyau est constitué de: Antoine, Maarten, Jérémy, Evelyne et Marie-Noël. Une rencontre aurait donc eu lieu avec Marine, la facilitatrice, et le noyau afin d'envisager l'avenir de celui-ci. Il semble que 80% du noyau souhaite le dissoudre au profit d'un projet commun sur l'ensemble du champ. Il est question de l'organisation d'une réunion participative en Janvier 2014 pour réfléchir ensemble à un projet commun. Ce point amène l'AG a parlé de la constitution d'une asbl, des doutes de certains membres sur la fonction du noyau, ... Il est alors décidé que notre prochaine assemblée générale parlera de la création d'une asbl, de notre projet commun et de l'éventualité d'un groupe de réflexion sur le sujet.

4.	<p>Liste d'attente</p> <p>Lecture de l'ébauche du courrier de Claude pour prévenir les personnes inscrites sur la liste d'attente de nos conditions d'inscriptions et des modalités à suivre pour participer au projet. Il est décidé de reformuler le courrier. Odile, Anne et Marie-Claire, se proposent d'effectuer le travail et de le communiquer à Claude. Ce courrier pourra ensuite être envoyé.</p> <p>Ce point amène l'AG à reparler du nombre de jardiniers, de parcelles disponibles, ... Héba se propose de contacter les membres afin de faire le point sur qui possède quoi. L'idée est donc de savoir combien de personne en semi-collectif occupent combien de parcelle. Christian se propose d'aider Héba sur le champ aussi.</p>
5.	<p>Plan logement</p> <p>Marie-Noël nous fait un petit compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 02/12/2013 au Karenberg. La discussion se centre principalement sur le champ des cailles et il ressort que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le champ serait la propriété du Logis et le souhait serait d'y construire des logements en majorité sociaux - la partie descendante du champ (+ abeille) appartiendrait à la régie foncière et leur souhait serait de construire des logements moyen de location et d'acquisition. <p>Des écoles d'architecture ont été contactées pour déposer des projets de construction.</p>
6.	<p>Liste d'attente/ travaux collectif</p> <p>Il est rappelé, selon les décisions prises par l'AG précédente que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous pouvons inviter des amis à venir sur le champ pour nous aider tant sur les parcelles semi-collectives que collectives, par contre pour participer de manière active, il faut être inscrit en tant que membre et répondre donc aux conditions d'inscription (WB et/ou 1,5km autour du champ).
7.	<p>Divers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laurent propose que le PV soit envoyé à la liste des membres du JC. Si aucune modification n'est effectuée à la réunion plénière qui suit, le PV sera envoyé à tout le monde.

Agenda : date des prochaines réunions, travaux collectifs et festivités

<p>Dernière séance de coaching avec Le Début des haricots :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison de Quartier des Archiducs - Avec auberge espagnol 	<p>09/12/2013</p> <p>18h30</p>
<p>Réunion plénière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison de Quartier des Archiducs - Animée par Odile et Sophinie - Objet : réflexion sur la constitution d'une asbl 	<p>16/01/2013</p> <p>18h30</p>